LA CNL VOTERA CONTRE L'AUGMENTATION DU LOYER DE 3,26% DANS TOUS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES BAILLEURS .

STOP AUX AUGMENTATIONS DE LOYER

Au conseil d'administration de PCH du 16 octobre, je voterai contre l'augmentation des loyers de 3,26 % et j'appellerai l'ensemble des administrateurs à faire de même.

Par ma voix la CNL s'opposera à cette hausse : après trois années d'augmentation consécutive de l'indice de référence des loyers, nous atteignons près de 10,5 % d'augmentation en trois ans. C'est intenable.

À cela s'ajoute :

- l'augmentation des charges,
- l'augmentation des prix à la consommation,
- l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité
- des assurances, des mutuelles …….

Cette situation de tensions impacte durement l'ensemble des familles qui résident dans le parc social.

Signez la pétition nationale qui a déjà recueilli près de 35000 signatures.

https://www.change.org/p/pour-le-gel-des-loyers-et-la-construction-massive-de-logements-sociaux-neufs